



Litige avec des artisan tout a legout et tp

Par uic33, le 20/06/2012 à 17:20

Bonjour,

J'ai fait construire une maison il ya maintenant 1 an via un constructeur.

Il était à ma charge de trouver un artisan pour mettre en place l'évacuation des eaux usées entre ma maison et le tout à l'égout du lotissement.

L'artisan X à terminé les travaux mais j'ai eu des probleme de toilettes et SDB bouché 2 mois apres être rentrée dans ma maison.

Entre temps j'ai fais intervenir un autres artisan Y pour mettre en place du calcaire et un gravillonnage sur le devant de ma maison (endroit ou à été fait l'évacuation des eaux usées). A ce jours j'ai donc des WC et SDB qui se bouchent regulierement j'ai fais appel au constructeur qui me dit que mon assurance ne couvre pas les travaux hors de la maison, j'ai essayer d'appeller et d'envoyé des courriers de mises en demeure à M X, je n'ai aucune nouvelles, j'ai fait appel à un expert qui ne me trouve aucune solution a part de me dire de tout faire refaire à mes frais!!! De plus les travaux du gravillonnage du devant de ma maison à été arrêté par mes soins le temps de régler le problème, mais ma peur est que l'artisan Y ne vienne jamais terminer les travaux ayant deja versé la moitié de la facture.

Ma question est donc : quels recours je peux avoir aupres de l'artisan X sachant que je n'arrive pas à rentrer en contact avec lui (l'expert non plus).

et question 2 : comment je peux me protéger auprès de l'artisan Y pour être sûr qu'il vienne terminer les travaux (je repète, il lui reste tout le gravillonnage à faire et je lui avait déjà fait une avance de 50 % de la facture) et sachant que les travaux ne sont pas prêts de reprendre de suite ?

Merci de vos réponses.

Cordialement